



UNIVERSITÉ
**PAUL
VALÉRY**
MONTPELLIER 3



POUR UNE UNIVERSITÉ PLUS PROPRE,
PLUS RESPONSABLE, ET PLUS DURABLE

LES ÉCO-GESTES À L'UNIVERSITÉ



ÉDITO

AVANT PROPOS

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :
QU'EST CE QUE C'EST ?

CONSOMMATION RESPONSABLE

EAU
ÉNERGIE
ÉCONOMIE CIRCULAIRE
ALIMENTATION
DÉCHETS

MOBILITÉ

BIODIVERSITÉ

RESPECTONS LA LOI

RESPECTONS LA PLANÈTE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
Comprendre les interactions

Notre politique de Développement Durable et Responsabilité Sociétale qui affirme les engagements de l'Université en matière de management de l'énergie, de protection de la biodiversité et de la poursuite des conditions d'une université citoyenne et durable implique que chacun d'entre nous dans l'exercice de nos fonctions, ou en tant qu'usagers soyons attentifs ...

- à nos pratiques quotidiennes pour une consommation responsable,
- à de nouveaux usages en matière de mobilité,
- à la préservation de notre cadre de vie et de travail.

Comment sensibiliser la communauté universitaire sans être donneur de leçon, moralisateur ou user d'un discours culpabilisant ? Il n'est pas aisé de rappeler à chacun la bonne attitude à avoir. En effet, en tant que citoyen responsable et conscient de l'urgence, nous savons ce qui doit être fait pour tendre vers un campus zéro déchet, améliorer notre consommation d'énergie, préserver et éviter le gaspillage des ressources en eau et alimentaire, diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.

Notre choix éditorial s'est alors orienté sur la mise en regard de : « ce que je peux faire » avec « ce que fait l'université » permettant de préciser ainsi les dispositifs initiés que nous trouvons tous les jours sur notre lieu de travail et d'études.

Adopter les bonnes pratiques qui auront un impact sur la vie de notre université et des répercussions concrètes sur le territoire est essentiel.

Face aux défis qui s'imposent aujourd'hui, ce rappel des gestes éco-citoyens s'inscrit dans la démarche responsable de notre université.



Patrick GILLI,
Président de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et pour les partenariats. Il porte une vision permettant de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Les objectifs de développement durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.

La France, pour la mise en œuvre des ODD a également souhaité disposer d'indicateurs adaptés à la situation et aux politiques nationales. À l'instigation de la déléguée interministérielle au Développement durable, le Conseil national de l'information statistique (Cnis) a décidé en juin 2017 de conduire une concertation pour obtenir un tableau de bord de suivi quantitatif des 17 objectifs de développement durable, cohérent avec l'approche internationale, pertinent pour la société française et partagé par l'ensemble des acteurs. Ainsi, dans son rapport remis au Cnis le 27 juin dernier, le groupe de travail propose un tableau de bord de 98 indicateurs qui couvre, de manière équilibrée, les 17 objectifs de développement durable sur lesquels s'est entendue la communauté internationale en 2015 et qui ont une valeur universelle.

En savoir plus sur le site de l'Agenda 2030 : www.agenda-2030.fr

Retrouvez la politique Développement Durable et Responsabilité Sociétale de l'université sur www.univ-montp3.fr

Quelques chiffres

- Selon les étudiants, la sensibilisation et l'éducation est le premier levier pour lutter contre le dérèglement climatique. (Source : REFEDD, 2017)
- Les principaux types de déchets d'une université sont : papier, impressions, bouteilles, gobelets, déchets alimentaires, mégots, DEEE, mobiliers
- 2 étudiants sur 3 souhaitent que leur établissement agisse pour la prévention, la réduction et le tri des déchets. (Source : REFEDD)
- Selon la Consultation Nationale Étudiante lancée par le REFEDD, la question des déchets est la première préoccupation des étudiants concernant les problématiques du développement durable. (Source : REFEDD, 2014)

Eau

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT




14 VIE AQUATIQUE



Ce que je peux faire

- > Je bois l'eau du robinet au lieu d'acheter des bouteilles en plastique
- > Je ferme le robinet quand je me savonne les mains
- > Je ne jette rien dans la cuvette des toilettes ou dans l'évier
- > J'utilise des bacs de récupération d'eau de pluie

Ce que fait l'Université

- > Les produits ménagers utilisés à l'université pour les sanitaires, les vitres et le déboursoyage sont certifiés NF Environnement ou Ecolabel européen 
- > Une fuite d'eau ou tout défaut de plomberie dans le campus peut être signalé grâce au système de tickets sur l'ENT
- > Vous trouverez dans la cafétéria du CROUS une fontaine à eau reliée au réseau d'eau potable (ce dispositif est à l'étude à l'université)

L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé en France.

L'eau en bouteille est **300 fois** plus chère que l'eau du robinet.

Les bouteilles en verre peuvent être recyclées à l'infini.

Quelques chiffres

- Un robinet qui goutte = 35m³ d'eau gaspillée par an
- 9,3 milliards de litres d'eau en bouteille sont bus chaque année en France
- Une bouteille en plastique met plus de 1.000 ans à se dégrader
- Si un robinet sur 10 fuit, cela représente une perte d'environ 500.000€ par an, soit 35.000 m³
- Plus de 14.500 m³ d'eau potable ont été consommés en 2018 sur tous les sites de l'université (Source DPMI, 2017)

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



Ce que je peux faire

- > J'éteins les machines en veille et les lumières dans les salles de cours et les bureaux
- > Je débranche les chargeurs de téléphones non utilisés - les câbles consomment de l'électricité dans le vide !
- > Je n'ouvre pas les fenêtres en laissant le chauffage, la climatisation ou le système de ventilation allumé
- > J'utilise les favoris de mon navigateur afin de limiter l'utilisation des moteurs de recherche
- > J'utilise des moteurs de recherches solidaires tels que Ecosia ou Lilo

Ce que fait l'Université

- > Le Guide de la Communication Douce est en téléchargement libre sur le site de l'université
- > Le chauffage et le système de ventilation sont programmables dans les bureaux
- > Mise en place de panneaux photovoltaïques sur le campus (à l'étude)
- > L'université dispose de 75% d'électricité verte depuis 2019 ; elle n'en disposait que de 50% en 2016

Un mail émet
17 à 22 grammes
de CO₂ dans l'atmosphère

L'université dispose de
75% d'électricité
verte depuis 2019

Quelques chiffres

- Le campus Route de Mende est chauffé grâce à une chaudière à bois - cela économise 9.000 tonnes de rejet de CO₂ et 500.000 euros chaque année. Elle est alimentée par des plaquettes forestières, du refus de compost, et en majorité par des produits bois en fin de vie (Source : DPMI, 2017)
- Plus de 1 millions de mails sortants ont transité sur le campus en 2016 (Source : DSIN, 2017)
- Un mail émet 17 à 22 grammes de CO₂ dans l'atmosphère (Source : ADEME)
- L'envoi de 33 courriels d'1 Mo à deux destinataires par jour et par personne génère des émissions équivalentes à 180kg de CO₂ par an (Source : ONG Digital for the planet)
- Une requête Google représente environ 7 grammes de CO₂ émis dans l'atmosphère

Économie circulaire



L'économie circulaire, qu'est ce que c'est ?

C'est un système économique fondé sur la frugalité, la limitation de la consommation, le recyclage des matériaux ou des services. Il substitue au modèle linéaire (produire, consommer, jeter) un modèle en boucle fermée. (Source : Larousse)

Lien : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/economie-sociale-et-solidaire>

Ce que je peux faire

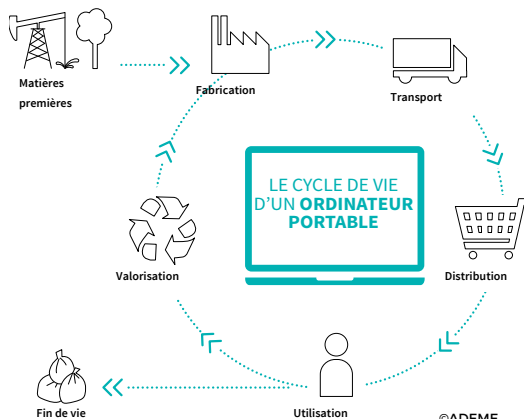
- > Je donne au lieu de jeter les vêtements, livres, manuels et fascicules que je n'utilise plus
- > J'utilise des produits de seconde main
- > J'encourage les boîtes à livres sur <https://www.boite-a-lire.com>

Ce que fait l'Université

- > Les braderies humanitaires proposent des vêtements, livres, et décorations à très bas prix afin de financer différents projets humanitaires (association Lekoli et Secours Populaire)
- > Le Groupement Numérique Universitaire (GNU) redistribue en circuit court et donne une deuxième vie aux ordinateurs.

La Maison des Étudiants

relaie les informations du **Solidaribus** et des **braderies humanitaires** auprès des étudiants et permet la continuité et la bonne mise en œuvre des actions de ceux-ci sur le campus.



Alimentation



Ce que je peux faire

- > Je mange des fruits et légumes de saison
- > Je favorise les circuits courts et l'agriculture biologique
- > J'apporte mon propre repas de midi
- > Je diminue ma consommation de viande et de produits d'origine animale
- > J'utilise des moteurs de recherches solidaires tels que Ecosia ou Lilo

Le SOLIDARIBUS
du Secours Populaire
propose des colis alimentaires
à prix symbolique

Quelques chiffres

- Selon un sondage mené par Riposte Verte, 35% des sondés connaissent la provenance des aliments de leur cantine ou de leur restaurant universitaire (Source : REFEDD, 2014)
- Les restes de plateaux-repas représentent entre 25 et 43 kg de nourriture jetée chaque jour (Source : <https://www.riposteverte.com/>)
- Le Solidaribus du Secours Populaire est sur le campus Route de Mende tous les mercredis de 14h à 18h depuis 2017.
- Le Solidaribus a distribué environs 680 colis alimentaires soit plus de 4.600 kg de produits alimentaires depuis la première permanence. (Source : Secours Populaire, du 11/10/2017 au 27/06/2018).

Ce que fait l'Université

> Le marché aux légumes est à la Maison des Étudiants tous les mardis de 12h à 18h et tous les jeudis de 14h à 18h, et propose différents fruits, légumes et œufs bio

> Le CROUS est en partenariat avec le label Bleu-Blanc-Cœur garantissant des produits de qualité et certifiant une traçabilité totale. Il propose par ailleurs des menus végétariens



> Le service universitaire de médecine préventive a mis en place un atelier anti-gaspi comprenant : sensibilisation aux modes de conservation des aliments et leur durée de consommation, réalisation de recettes avec des restes de plats, des fruits très murs et des légumes abîmés

Le CROUS dispose d'un site regroupant toutes les informations sur les ingrédients de ses produits sur : <https://allergenes.crous-montpellier.fr>



Déchets

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Ce que je peux faire

- > Je jette les déchets recyclables dans les poubelles jaunes de tri
- > Je limite les emballages non recyclables
- > J'organise un point d'apport volontaire des déchets organiques
- > Je favorise l'achat de produits en vrac, en quantité à la demande et sans emballages superflus
- > J'utilise des bocaux et contenants en verre ou en plastique réutilisable, recyclable à l'infini
- > Je me renseigne sur la politique de tri de la métropole sur : <http://www.montpellier3m.fr>

Un **MEGOT** de cigarette peut polluer jusqu'à **500 LITRES D'EAU**.
(Source : Surfrider France)

Les déplacements

- Dans le cadre du dispositif Campus Zéro Mégot organisée par le REFEDD, 20.000 mégots jetés au sol ont été collectés en 2 heures sur le campus Route de Mende et le site Saint-Charles en 2018. Les mégots ont ensuite été recyclés par la société MéGO ! Ce principe de recyclage des mégots se généralise au niveau de l'établissement.
- 2.700 tonnes de déchets recyclables sont produites par semaine et 10m³ de cartouches d'encre usagées sont produites par an à l'université. (Source : DMG, 2017) l'entreprise Valdelia (<http://www.valdelia.org>) s'occupe du recyclage et de la revalorisation des déchets d'ameublements (Source : DMG, 2019)
- Calculez l'impact du recyclage de vos emballages sur : <https://e-tonnes.citeo.com/>
- 227 canettes en aluminium = un vélo et 7692 canettes en acier = une voiture

Ce que fait l'Université

- > Mise en place d'un dispositif de tri sélectif sur le campus Route de Mende (poubelles jaunes et grises voir plan)
- > Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont recyclés
- > Les piles et cartouches d'encre usagées sont collectées dans les bâtiments A, C et L et revalorisées. Les bénéfices liés à cette collecte reviennent à La Ligue Contre le Cancer
- > Le CROUS propose une offre anti-gaspi à -50 % en fin de journée sur les invendus et a mis en place le tri sélectif au niveau de la cafétéria du site route de Mende et sur le site St Charles
- > Il est désormais possible d'utiliser son propre contenant dans les distributeurs de boisson et à la cafétéria du CROUS (route de Mende et St Charles), ce qui donne droit à une réduction de 20 centimes sur l'achat de boissons chaudes
- > L'université et les associations s'engagent à ce que les événements soient éco-responsables (supports de communication, déchets...)
- > Expérimentation de points de collecte (papier, boisson, gobelets et toners) dans les bâtiments L et H à compter de début mai-juin 2019



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Ce que je peux faire

- > J'utilise moins la voiture
- > Je favorise le vélo et la marche à pied
- > J'utilise les transports en commun quand c'est possible
- > Je favorise le covoiturage et le copiétonnage
- > Je calcule mon empreinte carbone lors de mes déplacements avec un outil dédié comme : <https://www.carbonfootprint.com>

ÉVÉNEMENTS ÉCO-RESPONSABLES

Les émissions de gaz à effet de serre générées par les déplacements de personnes (participants, équipes techniques, artistes, prestataires,...) et par l'acheminement du matériel (restauration, scène, son, lumière,...) représentent jusqu'à 95% du bilan carbone d'une manifestation.

Les déplacements

- Les déplacements professionnels représentent 38.8% des émissions carbone de l'Université 20.4% représente les déplacements domicile travail. (Source : Bilan Carbone, UPVM3, 2016)
- Le tramway est le premier mode de transport utilisé par les étudiants pour se rendre à l'Université (après la marche à pied). (Source : Enquête Transport 2019)
- Vous pouvez consulter le Plan de Déplacements Urbains de Montpellier Méditerranée Métropole sur : http://www.montpellier3m.fr/_download_/pdu

Ce que fait l'Université

- > L'université a mis en place un Plan de Mobilité disponible en téléchargement sur le site de l'université
- > Pour diminuer les déplacements polluants, l'université favorise les visioconférences avec Renater Visio, accessible via votre ENT
- > L'université préconise l'utilisation du train quand c'est possible (Guide des déplacements en ligne sur le site de l'université)
- > Grâce à la convention TAM Mobilité signée en 2017, l'université fait partie du club PDE de la métropole 
- > Des vélos électriques attribués à des services sont mis en place pour les déplacements inter-sites
- > Un atelier de réparation de vélo est présent sur le campus Route de Mende tous les premiers mardis du mois 
- > La pratique du vélo est encouragée par l'université : environ 200 nouveaux racks à vélos seront installés dans le cadre de l'opération Campus sur le site Route de Mende d'ici 2021

BIODIVERSITÉ

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



Ce que je peux faire

- > Je bois l'eau du robinet au lieu d'acheter des bouteilles en plastique
- > J'achète ou je loue une écocup sur : <https://www.ecocup.fr/>
- > Je jette mes mégots dans les cendriers et mes chewing-gums dans les poubelles
- > Je réduis au maximum les impressions papier
- > J'imprime en recto-verso et en noir et blanc quand c'est possible
- > Je respecte la faune, la flore, et les bassins d'eau sur le campus

une TASSE RÉUTILISABLE permet d'économiser l'équivalent de 1.460 Gobelets en plastique jetables en une année.

Un campus vert

- Un inventaire de la faune et de la flore ainsi qu'un sentier de la biodiversité ont été mis en place sur le site Route de Mende avec la participation du Master Valorisation et Médiation des Patrimoines (UFR 3)
- Un jardin partagé pédagogique et un composteur ont été mis en œuvre par les étudiants du Master Ingénierie et Gestion des Projets Environnementaux (UFR 3)

Ce que fait l'Université

- > L'université et les associations s'engagent à ce que les événements soient éco-responsables (supports de communication, déchets...)
- > Le CROUS propose des couverts biodégradables
- > Les gobelets des distributeurs de boisson seront bientôt en carton recyclable et vous pouvez d'ores et déjà utiliser votre éco-cup ou votre mug 
- > L'université utilise plus de 80% de papier recyclé
- > Chaque bureau dispose d'un carton La Feuille d'Érable pour le papier à recycler 
- > L'imprimerie de votre université est labellisée Imprim'Vert
- > Les emballages plastiques sont de plus en plus limités, en particulier à l'imprimerie

Droit : des points à rappeler

CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1 mars 2005 relative à la Charte de l'environnement :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000790249&dateTexte=>

LOIS GRENELLE

> Loi Grenelle I ou loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre des 268 engagements du Grenelle Environnement

> L'article 55 de la Loi Grenelle 1 du 3 août 2009 stipule : « les établissements d'enseignement supérieur élaboreront un « Plan Vert » pour les campus. Les universités et grandes écoles pourront solliciter une labellisation sur le fondement des critères de DD.

> Loi Grenelle II ou loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement qui en décline les objectifs en dispositions plus précises en 57 articles groupés en 6 titres pour formuler un cadre d'action pour répondre à l'urgence écologique et au besoin de transition écologique.

- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments
- Amélioration de la mobilité
- Biodiversité
- Recyclage et la gestion des déchets
- Responsabilité sociale de l'université
- Labels éthiques

Loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1 mars 2005 relative à la Charte de l'environnement :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000790249&dateTexte=>

PLAN VERT

Le Plan Vert permet aux établissements de l'enseignement supérieur d'intégrer le développement durable dans leur fonctionnement et dans leurs enseignements.

Le Plan Vert comprend 2 outils interdépendants :

- Un modèle de stratégie de développement durable pour les campus : le canevas Plan Vert
- Un outil d'auto-évaluation et de suivi de cette stratégie : le référentiel Plan Vert

Source : <http://www.campusresponsables.com/resSources/article-65/le-plan-vert.html>

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Feuille de route pour l'économie circulaire :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/feuille-route-economie-circulaire-frec>

PLAN ADMINISTRATION EXEMPLAIRE FÉVRIER 2015

Circulaire n° 5769/SG du 17 février 2015 relative à l'instruction relative au plan d'action interministériel «Administration exemplaire» pour l'environnement 2015-2020 :

<http://circulaires.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=1&r=39246>

- Mettre en place, avant le 1er septembre 2016, une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective.
- Diminuer de 40% les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030 et les diviser par quatre entre 1990 et 2050.
- 25% de papier recyclé à compter du 1er janvier 2017. La restauration collective propose au moins 15% de produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable.
- Diviser par deux la consommation énergétique finale entre 2012 et 2050.
- Zéro pesticide dans les espaces verts : seuls les produits autorisés en agriculture biologique sont utilisés pour l'entretien des espaces verts.
- Réduire de 50% à l'horizon 2025 les quantités de déchets mis en décharge, et généraliser le tri à la Source des déchets alimentaires d'ici 2025

OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES

Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033016237&categorieLien=cid>

Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031044385&categorieLien=id>

Loi mobilités

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-mobilites-des-solutions-tous-dans-tous-territoires>

Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-reconquete-biodiversite-nature-et-des-paysages>

RESPECTONS LA PLANÈTE

Pour aller plus loin

Internet de l'ADEME Occitanie :

www.occitanie.ademe.fr/expertises/mobilite-et-transports

(plus de détail, notamment, sur le déploiement et l'utilisation des bornes de recharge pour véhicules électriques en Occitanie et sur le Label Ecomobilité)

Guides et fiches pratiques de l'ADEME :

<https://www.ademe.fr/guides-fiches-pratiques>

Les labels environnementaux - ADEME

<https://www.ademe.fr/labels-environnementaux>

Le REseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) :

<http://refedd.org/>

Politique développement durable du CROUS Montpellier :

<http://www.crous-montpellier.fr/restauration/ une-demarche-alimentation-durable/>

Conférence des Présidents d'Universités

<http://www.cpu.fr/>

Chaire UNESCO - Alimentation du monde

<https://www.chaireunesco-adm.com/>

Montpellier SupAgro

<https://www.montpellier-supagro.fr/>

La Fabrique des mobilités :

www.lafabrique-des-mobilites.fr (plateforme d'échanges et de retours d'expériences)

French Mobility :

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/french-mobility

Projet de Loi d'Orientation des Mobilités :

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-mobilites-des-solutions-tous-dans-tous-territoires

Journées Nationales 2018 du Management de la Mobilité :

www.jnmm2018.eu (synthèses et resSources)

Mon Chaperon - Application de copiétonnage :

<https://www.monchaperon.fr/>

Plan Climat : accélérer la lutte contre le changement climatique en France et à l'international : www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Plan Climat Air Energie Territorial :

www.montpellier3m.fr

Too Good To Go - Application qui permet aux citoyens de récupérer les invendus : <https://toogoodtogo.fr/fr>

Biodiv Go - Application qui permet de découvrir l'environnement et le patrimoine : <https://biodivgo.com/>

90 Jours - Application qui vous aide à changer le monde, un défi à la fois. <https://90jours.org/>

Ça Commence par Moi - Regroupe plus de 400 actions éco-citoyennes pour agir selon ses moyens et son échelle : <https://www.cacomenceparmoi.org/>

Zero Waste France - Association défendant une démarche zéro déchet, zéro gaspillage, qui donne la priorité à la réduction à la Source : <https://www.zerowasteFrance.org/>

Pour plus d'informations sur l'économie circulaire visitez le site de l'ADEME sur : <https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>

En savoir plus sur les engagements dans le cadre du label Imprim'Vert : https://www.univ-montp3.fr/fr/file/17895/download?token=BOarZ_kx

Bilan Carbone de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 : <http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/bilansenligne/detail/index/idElement/2645/back/bilans>

Guide « Objectifs de Développement durable, quelles contributions des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche en France ? » : http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2018/06/Guide_ODD_Contributions_ESR_BL-evolution_2018.pdf

Semaine Européenne du Développement Durable : <http://evenements.developpement-durable.gouv.fr/campagne/sedd2018>

Agenda 2030 : <https://www.agenda-2030.fr/>

**Université Paul-Valéry
Montpellier 3**
**Mission Développement Durable et
Responsabilité Sociétale**
developpement_durable@univ-montp3.fr

Route de Mende
34199 Montpellier Cedex 5
www.univ-montp3.fr

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux
[@univpaulvalery](#)

